

Questions orales

Travail du Canada a mis sur pied une campagne d'un demi-million de dollars pour lutter contre le programme du gouvernement, comment le premier ministre pense-t-il faire accepter ce programme par les Canadiens si la vice-présidente de la Commission émet des doutes à ce sujet et si les syndicats ouvriers du Canada ont l'intention de s'y opposer?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, je devrai tout d'abord vérifier ce que la vice-présidente a dit. Je n'ai pas entendu la citation que le député a rapportée, mais si elle a accepté de faire partie de la Commission en sachant ce que renfermeraient le Livre blanc et la mesure législative, je suis sûr que l'interprétation du député ne saurait être la bonne. Pour ce qui est des syndicats, je répète ce que j'ai dit hier. Ils ont très favorablement accueilli nos propositions. Nous n'avons certes pas encore réussi à leur faire changer d'avis, mais nous espérons que les réunions que nous avons eues avec eux et les idées qui ont été échangées, ainsi que l'invitation que nous leur avons faite de formuler des propositions propres à améliorer quelque aspect du programme qu'ils estiment déficient, les feront réfléchir et qu'ils finiront par comprendre non seulement que le programme peut réussir mais qu'il le doit, si nous voulons empêcher l'inflation de paralyser notre société.

LA LUTTE CONTRE L'INFLATION—LES INTENTIONS DU
GOUVERNEMENT POUR L'APPLICATION DE LA LOI

M. James A. McGrath (Saint-Jean-Est): Étant donné qu'une loi inapplicable est une mauvaise loi et que les syndicats du Canada ont dit qu'ils n'appuieraient pas le programme—en fait, qu'ils feraient campagne contre lui—et cela, à la veille d'un règlement entre le gouvernement et les postiers qui détruira peut-être ce qu'il reste de crédibilité à ce programme, je demande au premier ministre s'il a l'intention d'assurer à la Chambre, avant que le bill maintenant au comité soit adopté par le Parlement, que le gouvernement compte faire respecter cette loi et rencontrer de nouveau les représentants des syndicats pour tenter d'en arriver à un compromis, parce que nous nous rendons tous compte de la gravité de l'enjeu?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Il va sans dire qu'une loi adoptée par le Parlement sera respectée par tous les citoyens du pays.

LA LUTTE CONTRE L'INFLATION—LES COMPAGNIES
MULTINATIONALES ET LA RESTRICTION DES BÉNÉFICES—LA
POSSIBILITÉ DE FRAUDE FISCALE—LES MESURES
ENVISAGÉES

M. Edward Broadbent (Oshawa-Whitby): Monsieur l'Orateur, j'ai une question pour le ministre du Revenu national. Comme la politique gouvernementale visant à restreindre la hausse des prix ne réussira que si l'on connaît le niveau exact des bénéfiques, surtout dans le cas des compagnies multinationales, le ministre nous expliquerait-il la déclaration de M. James Gourlay, directeur général de la vérification comptable du ministère du Revenu, que rapportent les journaux d'aujourd'hui. Voici ce qu'il a déclaré au sujet des bénéfiques des compagnies multinationales, et je cite:

Ces compagnies ne font rien aujourd'hui à moins d'avoir une connaissance approfondie de toutes les lois fiscales, et elles font tout pour les contourner. Elles le font de sorte que personne ne puisse les montrer du doigt en disant, «Vous avez fait quelque chose de répréhensible».

[M. McGrath.]

En substance, il a dit que l'on perdait chaque année des centaines de millions de dollars de cette façon. Le ministre pourrait-il expliquer comment le gouvernement espère réglementer les hausses de prix grâce à son système de contrôle des bénéfiques, en particulier en ce qui concerne les multinationales?

L'hon. Jack Cullen (ministre du Revenu national): L'une des obligations du ministère du Revenu consiste à s'assurer les services des meilleurs experts et du plus grand nombre possible afin de veiller à ce que cela ne se produise pas. Comme M. Gourlay l'a dit si je ne m'abuse, les activités du Centre interaméricain des administrateurs du fisc qui étudie cette question pour les deux pays s'inscrivent dans ce cadre. A la mi-novembre, je rencontrerai mon homologue M. Don Alexander, commissaire de l'Internal Revenue Service et nous espérons mettre le grappin sur les sociétés multinationales qui fraudent le fisc.

Des voix: Bravo!

M. Broadbent: Le ministre ne nous a pas dit précisément de quelle nature seront les changements que le gouvernement entend apporter pour éviter ce genre de situation. Estime-t-il que la déclaration parue dans la presse est exacte? En d'autres termes, perdons-nous réellement des centaines de millions de dollars en recettes fiscales? Dans l'affirmative, quelles mesures précises l'honorable représentant envisage-t-il pour supprimer cette importante échappatoire dans le programme de réglementation?

M. Cullen: Je ne puis que citer les paroles de mon prédécesseur, qui a dit un jour:

Il importe de percevoir des multinationales les impôts nécessaires en fonction du revenu gagné au Canada afin que d'autres entreprises et des particuliers ne soient pas contraints à payer plus que leur juste part.

Voilà notre objectif et nous ferons tout notre possible pour l'atteindre.

● (1120)

LA LUTTE CONTRE L'INFLATION—LA DISPOSITION RELATIVE
AU RÉINVESTISSEMENT DES SURPLUS DE BÉNÉFICES—LES
VUES DU GOUVERNEMENT

M. Edward Broadbent (Oshawa-Whitby): Le ministre me rappelle son prédécesseur. Je voudrais poser au ministre des Finances une dernière question supplémentaire relative à une autre sorte d'échappatoire dans le système de réglementation des prix. Le ministre de l'Industrie et du Commerce aurait dit, au cours d'une allocution qu'il a prononcée l'autre jour à Calgary, que les bénéfiques seraient autorisés bien au-delà de ce que prévoient les lignes directrices à condition d'être réinvestis dans de nouveaux moyens de production. N'est-ce pas là, de l'avis du ministre, la pire des échappatoires qui puisse exister? Quelle société ne préférerait pas cette solution plutôt que de payer des impôts au gouvernement du Canada?

L'hon. Donald S. Macdonald (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, je crois que le député parle de l'impôt spécial que nous avons proposé d'appliquer aux exportations. Nous pensons que selon toute vraisemblance les recettes des ventes d'exportation vont remonter, et nous avons proposé que la taxe spéciale sur ces recettes soit remboursable si ces capitaux sont réinvestis dans de nouvelles entreprises au Canada, et je crois que c'est dans l'intérêt de tous.